



## **COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ DE GUADELOUPE**

Séance du 3 juillet 2018

\*\*\*\*\*

DELIBERATION N° 2018/09

\*\*\*\*\*

### ***Désignant le représentant du Comité de l'eau et de la biodiversité au sein du comité technique de la préfiguration de l'Agence régionale pour la biodiversité (ARB)***

Le Comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe, réuni le 3 juillet 2018, délibérant valablement,

- Vu le code de l'environnement, en particulier ses articles L. 213-13-1 et R. 213-50 à 71 ;
- Vu le décret n°2017-401 du 27 mars 2017 relatif à la gouvernance de l'eau et de la biodiversité dans les départements d'outre-mer ;
- Vu l'arrêté du 14 avril 2017 relatif à la représentation des collectivités territoriales, des diverses catégories d'usagers, des personnes qualifiées et de l'administration de l'État aux comités de l'eau et de la biodiversité et à leur siège en application des articles R. 213-50 et R. 213-51 du code de l'environnement ;
- Vu l'arrêté préfectoral DEAL/RN/971-2017-10-03-002 du 3 octobre 2017 portant désignation des membres du comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe ;

**Après avoir procédé à son élection,**

**DÉSIGNE** le Directeur du Conservatoire du littoral, ou son représentant, en tant que représentant du Comité de l'eau et de la biodiversité au sein du comité technique de la préfiguration de l'Agence régionale pour la biodiversité (ARB).

Fait et délibéré à Basse-Terre le 3 juillet 2018,

**La présidente du comité de l'eau et de la biodiversité**

A handwritten signature in black ink on a light blue background. The signature is stylized, starting with a horizontal line, followed by a vertical line, and ending with a large, sweeping flourish that loops back to the left.

*Sylvie GUSTAVE DIT DUFLLO*